

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Vendredi 18 décembre 2020 à 18 heures**

L'an deux mil vingt, le vendredi dix-huit décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes dans la salle « l'ECOLE », sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

**PRESENTS :**

Monsieur Thierry SEGURA, Maire,  
M. Philippe BARRAULT, M Jean-Paul ANGLADE, Grégory THIBAUD Adjoints, MME Florence DECHELLE, Mme Pascale BACQUET, Mme Marie CORNET-VERNET, Mme Oriane PODEVIN, M. Daniel MATHE, M. Pierre de MONTALEMBERT Conseillers Municipaux.

**ABSENTS et/ou REPRESENTES :**

Mme Fabienne COLIN-FAURE, représentée par M Thierry SEGURA,

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Daniel MATHE

▪ **Approbation du Procès-verbal municipal du 12 octobre 2020**

Procès-verbal approuvé à l'unanimité

▪ **Délibération sur la subvention de l'ABSL :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

A voté la délibération concernant le versement de la subvention de 1500.00€ à l'ABSL

▪ **Délibération pour la prise de participation à la SPL (Société Melun Val de Seine Aménagement) concernant l'OAP :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve la prise de participation à la SPL pour un montant de 5000.00€

- **Délibération sur le sursis à statuer concernant l'OAP n°2.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve pour le sursis à statuer concernant l'OAP n°2

- **Délibération autorisant les travaux 2021 d'éclairage public par le SDESM**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'autorisation d'effectuer les travaux d'éclairage public en 2021 par le SDESM pour un montant de 18 671,00 € ht

- **Délibération autorisant Monsieur Le Maire à demander les subventions nécessaires à la réfection du toit de l'église**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'autorisation donnée à Mr Le Maire de demander les subventions nécessaires à la réfection du toit de l'église

- **Désignation des représentants aux commissions de la CAMVS**

- **Commission Attractivité et développement du territoire :**  
Ont été désignés : Mr Pierre de MONTALEMBERT et Mr Grégory THIBAUD
- **Commission cohésion du territoire :**  
Ont été désignées : Mme Florence DECHELLE et Mme Pascale BACQUET
- **Commission cadre de vie et environnement :**  
Ont été désignés : Mr Philippe BARRAULT et Mr Jean Paul ANGLADE
- **Commission Finances et Administration Générale :**  
Ont été désignés : Mr Thierry SEGURA et Mr Daniel MATHE

- **Décision modificatrice N°2 du budget 2020 affectation des frais d'études PMR**

Affectation du compte 2031 au 2128 pour un montant de 1 272 ,00 €

- **Délibération sur l'ouverture des lignes budgétaires investissement 2021 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve l'ouverture de lignes budgétaires d'investissement 2021 d'un montant de 63.336,11 €

- **Point sur le recrutement de l'Agent Technique :**

A ce jour, les entretiens effectués n'ont pas permis de trouver la personne correspondante au poste défini.

Des annonces pour le recrutement vont être passées dans différents journaux locaux et sur le site de Boissettes.

- **Point CAMVS :**

- A compter du 1<sup>er</sup> janvier, la distribution d'eau potable sur la commune sera assurée par la société SUEZ, en remplacement de la société VEOLIA. La tarification est maintenue.

- Le projet de territoire visant à élaborer « la feuille de route » de la CAMVS pour la période 2022-2032 est lancé.

- Le Plan Local de l'Habitat pour la période 2022-2028 est démarré et devra être lancé à partir de janvier 2022.

- **Point sur les activités communales :**

Point finances : Ligne de trésorerie de 60.000,- € remboursée. A ce jour trésorerie de 153.000,-€ + 13 546,- € de droits de mutation.

Point environnement et sécurité : 2 bancs béton vont être installés au bord Seine.

Un jardinier a fait l'objet d'un rappel à l'ordre pour avoir jeté des feuilles dans la Seine.

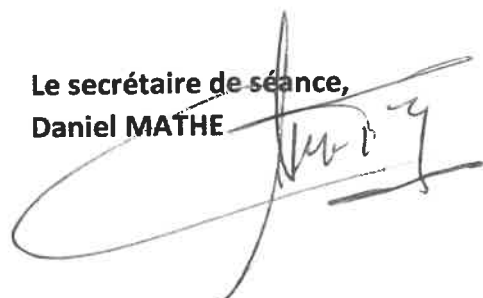
Point travaux : Actuellement 2 devis ont été établis pour la réfection du toit de l'église. Voir DRAC pour éventuelle subvention

Point social et communication : Suite à la demande de plusieurs devis un nouvel imprimeur a été retenu pour l'impression du journal de Boissettes.

Les colis de Noël pour les anciens du Village, vont être distribués le 16 janvier par l'équipe municipale.



**Le Maire,  
Thierry SEGURA**



**Le secrétaire de séance,  
Daniel MATHE**